



DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE

Mairie de SELLES

17 Rue de la Verrerie

70210

☎ 03.84.92.42.59

✉ communedeselles70@wanadoo.fr

Compte-rendu Réunion du Conseil Municipal du 05/04/2024

Réunion à 18h00 à la Mairie

Étaient présents : CORNIANI Damien, COULON Martine, DARBAK Nicole, HAUTENAUVE Corinne, KIRSCH Josiane, PITTONI Frédéric, RAGUE Claude, RAGUET Gérard, ROUSSEY Jacques, GERARD Francis, LEYVAL Benjamin

KIRSCH Josiane a été nommée secrétaire de séance

Budget Général - Budget Assainissement – Budget lotissement - Adoption du compte de gestion 2023

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le Conseil Municipal décide d'approuver les comptes de gestion pour les budgets de la commune, de l'assainissement et du lotissement 2023.

Adopté à l'unanimité

Budget Général – Adoption du compte administratif 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Josiane KIRSCH

Après s'être fait présenter l'ensemble des écritures comptables 2023,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes, donne acte de la présentation faite du compte administratif

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Budget communal

	Résultats fin 2022	Exécution 2023	Clôture 2023
Investissement	43 327.06	-40 555.70	2 771.36
Fonctionnement	259 334.80	71 263.20	330 598.00
Total	302 661.86	30 707.50	333 369.36

Budget assainissement

	Résultats fin 2022	Exécution 23	Clôture 23
Investissement	1 211.29	-23 559.88	-22 348.59
Fonctionnement	1 091.66	15 076.60	16 168.26
Total	2 302.95	-8 483.28	- 6 180.33

Budget lotissement

	Résultats fin 2022	Exécution 23	Clôture 2023
Investissement	-31 531.73		-31 531.73
Fonctionnement	-1 257.10		-1 257.10
Total	-32 788.83		-32 788.83

Adopté à l'unanimité

Budget Général – Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 330 598.00 €, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) +71 263.20 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) +259 334.80 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) +330 598.00 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

2 771.36 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

-8 700.00 €

Besoin de financement F

=D+E -5 928.64 €

AFFECTATION = C

=G+H 330 598.00 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

5 928.64 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

324 669.36 €

Adopté à l'unanimité

Budget Assainissement – Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 16 168.26 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) +15 076.60 €

dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif : 0.00 €

c. Résultats antérieurs de l'exercice 1 091.66 €

Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) 16 168.26 €

e. Solde d'exécution cumulé d'investissement -22 348.59 €

Besoin de financement = e. + f.	-22 348.59 €
AFFECTATION (2) = d.	16 168.26 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	16 168.26 €

Adopté à l'unanimité

Subvention aux Associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

• ADMR :	50.00€
• Association Sportive Collège de Vauvillers :	50.00€
• Anciens Combattants Passavant :	50.00€
• Souvenir Français :	50.00€
• Amicale Pompiers Passavant :	50.00€
• Association Mausolée Ambiévillers :	50.00€
• Pays aux 3 Provinces :	50.00€

Adopté à l'unanimité

Adoption des taux de fiscalité 2024

Le conseil municipal, vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code général des impôts, et après avoir délibéré

DÉCIDE de fixer les taux pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe d'habitation : 4.32 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23,12 %

Adopté à la majorité (1 contre)

Budget communal – Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et compte-tenu de la réglementation, AUTORISE M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement – investissement) déterminées à l'occasion du budget et ce dans les conditions définies ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Adoption des budgets primitifs 2024

Le Maire présente les budgets Commune, Assainissement, Lotissement pour l'année 2024 dont les équilibres sont les suivants:

COMMUNE

FONCTIONNEMENT		DEPENSES
011	Charges à caractère général	505 422.00 €
012	Charges de personnel	58 400.00 €
014	Atténuations de produits	18 878.00 €
023	Virement à la section d'invest	5 069.00 €
042	Opérations ordre entre sections	431.00 €
65	Autres charges de gestion courante	28 420.00 €
Total	DEPENSES	616 620.00 €

FONCTIONNEMENT		RECETTES
002	Résultat de fonctionnemnt reporté	324 669.36 €
70	Prod. services, domaine, ventes	142 700.00 €
73	Impôts et taxes	30 332.00 €
731	Fiscalité locale	35 800.00 €
74	Dotations et participations	39 219.00 €
75	Autres produits de gestion courante	43 900.00 €
Total	RECETTES	616 620.36 €

INVESTISSEMENT		DEPENSES
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	14 200.00 €
Total	DEPENSES	15 200.00 €

INVESTISSEMENT		RECETTES
001	Solde exécution invest. reporté	2 771.36 €
021	Virement de la section de	5 069.00 €
040	Opérations ordre entre sections	431.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 928.64 €
Total	RECETTES	15 200.00 €

ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION		DEPENSES
011	Charges à caractère général	15 699.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	2 301.00 €
Total	DEPENSES	18 000.00 €

EXPLOITATION		RECETTES
70	Redevance assainissement	18 000.00 €
Total	RECETTES	18 000.00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	
001	Déficit antérieur	22 348.59 €
21	Immobilisations corporelles	1 995 000.00 €
Total	DEPENSES	2 017 348.59 €

INVESTISSEMENT	RECETTES	
040	Opérations d'ordre entre section	2 301.00 €
13	Subventions	1 163 100.00 €
16	Emprunts	832 280.00 €
10	Dotation Affectation	19 668.26 €
Total	RECETTES	2 017 349.26 €

LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	
002	Déficit antérieur reporté (fonc)	1 257.10 €
011	Charges à caractère général	5.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	31 531.73 €
65	Autres charges gestion courante	6 166.17 €
Total	DEPENSES	38 960.00 €

FONCTIONNEMENT	RECETTES	
70	Produits des services	38 960.00 €
Total	RECETTES	38 960.00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	31 531.73 €
Total	DEPENSES	31 531.73 €

INVESTISSEMENT	RECETTES	
040	Opérations d'ordre entre section	31 531.73 €
Total	RECETTES	31 531.73 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte ces budgets primitifs 2024 votés par chapitres.

Adopté à l'unanimité

Achat de terrains

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'intérêt d'acquérir les parcelles boisées sises à Selles (70) appartenant à M. et Mme HAUTENAUVE Alain cadastrées

Section	N° parcelle	Lieu-dit	Surface
A	434	Bois des Suottes	17a70
A	435	Bois des Suottes	58a40

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ⇒ D'acquérir ces parcelles pour la somme de 1 000€ (mille euros)
- ⇒ Que l'acte sera rédigé en la forme administrative
- ⇒ De prendre en charge les frais relatifs à cet acte

Adopté à la majorité

Questions diverses

- **Exploitation du bois à proximité du CD 50 sortie Pont du Bois** : M. BERTIN de Selles et M. COLLEY de Passavant interviendront
- **Travaux de peinture des volets de la mairie**
- **Chapelle** : Réparation d'une tôle de rive
- **Cimetière – columbarium** : Réflexion pour installer des cavurnes en remplacement des cases du columbarium
- **Embâcles sous le pont vont être enlevés par le Département de Haute-Saône**

Selles, le 09/04/2024

Le Maire

Claude RAGUÉ

